

C. C. WEPPEs

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté de Communes
du Pays de Weppesdu 12 septembre 2013Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-
Weppes*Le 12 septembre deux mille treize à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de RADINGHEM-EN-WEPPEs, après convocation légale faite le 1^{er} août, sous la présidence de Mr Michel DELEPAUL, Président.*NOMBRE
de conseillers
en exercice : 23
de présents : 15
de votants : 17**Etaient présents** : Mmes BLONDEL, GLORIAN, LEMAHIEU, MM. BORREWATER, BRAME, DEBOURSE, DELEPAUL, GUILBERT, HOURIEZ, HUCHETTE, LEBLEU, LECLERCQ, LESAFFRE, VASSEUR, WOLFCARIUS
Absents excusés : Mme ELOIRE, LUNG, MM., BAJEUX, CAPPELLE, DUFRENOY, GALAND, LEDOUX, VANDRIESSCHE.**Pouvoirs** : M. BAJEUX à M. WOLFCARIUS, M. VANDRIESSCHE à M. BORREWATER

= = = = =

Autorisation de signature de l'avenant n°1 au marché de fourniture, distribution et maintenance des bacs de biodéchets et de collecte sélective

Monsieur le Président présente le projet d'avenant n°1 établi par le SIRIOM pour le marché de fourniture, distribution et maintenance des bacs de biodéchets et de collecte sélective.

Il indique qu'il y a lieu de compléter la liste des pièces détachées à fournir dans le cadre de ce marché.

Les pièces détachées à ajouter à liste initiale sont :

Pour les bacs existants CITEC :

- Axe de couvercle pour bacs 140, 180, 240 (ou équivalent) litres
- Axe de couvercle pour bac 360 litres

Pour les bacs Plastic Omnium :

- Axe de couvercle pour bacs 140, 180, 240 (ou équivalent) litres
- Axe de couvercle pour bac 360 litres

Pour tous les bacs :

- Clips de cloison

Le montant estimé de cet avenant est de 64.16 € HT, soit 68.95 € TTC, pour un marché dont le montant initial est de 50 998,07 € HT sur la durée maximale du marché du 1er juin 2013 jusqu'au 31 décembre 2015 - soit 31 mois.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- Autorise Monsieur le Président à signer l'avenant n°1 au marché de fourniture, distribution et maintenance des bacs de biodéchets et de collecte sélective.

Fait aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

M. DELEPAUL

